

La Lettre des Seniors Halluinois - n° 26

décembre 2010 - janvier - février 2011

Pour une ville amie des aînés.

L'O.M.S. (ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE) a publié un guide mondial des "villes-amies des aînés".

C'est un label nouveau qui peut enrichir le label "ville fleurie", "ville sportive" ou "ville informatique", puisque, à la réflexion et au sens plein de ces termes, ces atouts sont, en fait, inclus et parties prenantes d'une "ville-amie des aînés".

Des espaces privés et publics fleuris, des équipements sportifs adaptés à tous les âges de la vie, la maîtrise des moyens modernes de communication sont hautement souhaitables pour bien vieillir et vouloir vivre ensemble, encourageant le plus intensément possible une poursuite d'activité.

Cela passe également par la proximité des services fournis, la facilité des déplacements, l'accessibilité des commerces, des acteurs du soin, des lieux de loisirs...

Il apparaît que l'opérateur public le mieux à même de connaître les situations et de comprendre les besoins spécifiques de son territoire est, parmi les collectivités mobilisables, la commune.

C'est peu contestable surtout si elle peut s'appuyer sur des associations de seniors citoyennes.

C'est pourquoi nous nous efforcerons de convaincre les uns et les autres, toutes les générations concernées, de faire d'Halluin une ville-amie des aînés dans un véritable esprit d'entente et d'union entre les différentes classes d'âge.

Car, pour s'épanouir, les aînés ont à écarter trois fléaux : la solitude, la servitude et la lassitude.

Et, de manière plus positive encore, ils peuvent s'appuyer sur les quatre piliers de la sagesse, attributs de leur âge :

la santé maîtrisée,	l'échange,
la transmission,	la culture et les loisirs.

Après la recherche-action menée sur le logement, c'est cette voie que nous souhaitons explorer cette année.

L'objectif : lancer et accompagner ce qui pourrait être une belle initiative et une réussite municipale exemplaire dans le cadre notamment de l'*attention mutuelle*.

OUI quand on sait combien le mot "*mutuel*" a un sens fort dans notre cité.

OUI pour une ville-amie des aînés.

Le Bureau

Pour une protection sociale solidaire contre le risque de la dépendance.

Un vrai débat.

Un rapport parlementaire récent propose l'**assurance obligatoire contre le risque de la dépendance**.

Certes, une parenté existe entre la protection sociale et l'assurance obligatoire.

L'assurance maladie et l'assurance vieillesse sont des assurances obligatoires mais fondées sur la solidarité.

L'assurance-dépendance prévue ferait payer en fonction du degré de protection choisi. *Riche ou pauvre, même tarif.*

L'assurance sociale vous fait payer en fonction de vos capacités contributives. *La couverture est la même pour tous.*

L'assurance privée **mutualise** le risque, l'assurance sociale le **solidarise**.

L'assurance privée obligatoire s'oppose au choix fait par la République depuis la Libération.

Veut-on aller vers une société du chacun pour soi organisée par l'État, comme pour l'assurance automobile (pour le plus grand bien des assureurs qui bénéficieront de ce marché créé et rendu obligatoire par l'État) ?

Qui doit payer pour la dépendance ?

Les Français de 50 ans déjà en charge de leurs étudiants et de leurs parents plus âgés, les agriculteurs, les artisans, les commerçants... ?

Et qu'en sera-t-il pour la dépendance des personnes handicapées ?

Après la maladie, la vieillesse, les allocations familiales, le chômage... la création de la cinquième branche de la protection sociale est une vraie question politique.

C'est une question concrète. Il est vain de l'écarter. Le débat doit vraiment porter sur "*quelle solution retenir ?*".

Il nous concerne tous.

» » » » » » » » » » » » » » » »

Pour Haïti

Lors de sa dernière Assemblée Générale, l'Association des Seniors Halluinois a pris l'engagement de verser chaque mois en 2010 cent euros pour aider ce pays.

Ce versement est effectif et participe ainsi au financement d'opérations dédiées aux enfants orphelins. L'association halluinoise qui le reçoit nous en remercie. Lors de la Semaine Bleue, des dons ont été recueillis à cet effet. Nous veillons particulièrement à ce que, le plus précisément possible, ces sommes modestes mais utiles parviennent bien à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

30 ANS. C'EST HALLUIN DE 1980 À 2010.

En 1980, nous avions entre trente et quarante ans. Il peut s'en passer des choses en trente ans et il s'en est passé ! Ainsi en matière d'urbanisme et de l'aménagement du territoire communal.

D'anciennes usines textiles, des friches industrielles ont été réhabilitées. De nouvelles habitations les ont remplacées. *Brel, Pompidou, la rue de la Lys* en témoignent sans compter le site de l'ancienne usine *Sion*.

Une écharpe vert-bleu du sud du chemin des Meurins aux bords de la Lys en passant par le Jardin public rénové, une sauvegarde du secteur rural est assurée.

La reconquête du centre et du noyau primitif du bourg d'Halluin trouvera sa place forte avec l'espace transfrontalier *Jacques Delors*.

Le renouvellement des modes de transports prend des aspects négatifs et positifs à la fois : encombrement des rues, rareté des pistes cyclables mais aussi contournement sud et ouest avec de nouvelles voies de contournement vers l'est et l'ouest.

Mieux encore, une certaine séparation des zones d'activités économiques et des zones d'habitat, des améliorations engagées dans les transports collectifs, des cheminements piétonniers plus accessibles par l'implantation concertée de points d'arrêt (bancs).

L'intégration dans la Communauté Urbaine est sensible chaque jour : voirie, assainissement, transports, urbanisme économique, logement etc. Ses champs d'action sont reconnus... même si certaines interventions ne sont pas immédiates et tardent un peu.

Le développement en qualité, on le retrouve dans le système scolaire bien équipé y compris le Lycée professionnel, la Bibliothèque municipale, l'École de musique, les installations sportives diversifiées, l'animation culturelle.

Le système de santé lui-même est devenu plus performant (laboratoires d'analyses et de radiographie) avec un recours facilité aux équipements importants de proximité (hôpitaux, cliniques et certaines spécialités).

Avec Menin, des liens quasi familiaux perdurent comme une certaine interdépendance économique. De nouvelles perspectives transfrontalières sont en vue.

Oui il s'est passé des choses en 30 ans dans une ville comme la nôtre. Ce que sera Halluin dans 30 ans est déjà en devenir dans l'Halluin d'aujourd'hui ou d'hier.

Certes, remodeler, réaménager, rénover, cela s'imposera.

On peut rêver ! Les plus sages nous réveilleront bien à temps.

TABLES RONDES SUR L'URBANISME.

A l'occasion de l'exposition sur l'urbanisme organisée par la municipalité au Manège en septembre 2010, plusieurs membres de l'ASH ont participé aux deux tables rondes qui se sont tenues autour de thèmes relatifs au présent et au futur proche.

La première, sur **l'aménagement du territoire communal** a permis de se familiariser avec deux outils d'urbanisme :

- **Le schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.)** qui organise des zonages spécifiques au niveau de la Communauté Urbaine. Il s'efforce de préserver l'équilibre entre secteurs urbains, industriels, touristiques, agricoles et naturels. La Vallée de la Lys y est particulièrement sensible et le renforcement de la concertation avec la population et les associations est le bienvenu.
- **Le plan local d'urbanisme (P.L.U.)** qui a remplacé le plan d'occupation des sols (P.O.S.). Il découpe le territoire communal en zones d'affectations, prévoit les futurs équipements publics et fixe les règles pour les constructions. Il est opposable aux tiers, consultable en mairie, révisable et modifiable mais de manière toujours assez contraignante. À connaître.

La seconde table ronde portait sur **la mobilité et les transports**.

Des informations intéressantes y furent données sur l'arrivée de la *Liane* (liaison rapide avec Tourcoing) et de la *Citadine* (sorte de navette interne pour passer d'un quartier à l'autre dans Halluin). Et tout cela en perspective pour l'année 2012.

Dans les deux cas, nous avons fait valoir les remarques et suggestions des aînés sur les itinéraires, les conditions de transport et d'arrêt. Elles ont été entendues et nous espérons les voir se concrétiser.

À noter et à suivre donc. Nous nous y engageons.

Une statistique intéressante...

Retraités d'Halluin, on se compte...

Selon les sources fiscales, on dénombre 7.400 ménages à Halluin dont 32% de ménages de retraités (au sens fiscal du terme), soit 2.350 ménages de retraités (une ou deux personnes par ménage).

et un rappel aux seniors internautes :

ils peuvent retrouver cette lettre et tous les détails sur les activités de l'association en se rendant sur le site à l'adresse suivante :

<http://assoseniorshalluin.monassoc.com>